

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 8 septembre 2025 à 18 h, le premier projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0355 en vue de permettre la démolition du bâtiment situé aux 8473-8477, rue Notre-Dame Est et la construction d'un bâtiment résidentiel - 1255092004.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.


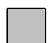

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 24 septembre 2025, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les plans ci-dessous illustrent la zone visée 0569 et les zones contiguës 0517, 0531, 0551, 0560, 0564, 0565, 0573 et 0579.



125 509 2004

-  zone visée
-  zones contigües
-  bâtiment visé par le projet

Les projets particuliers, ainsi que les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 15^E JOUR DE SEPTEMBRE 2025.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc